



SMTD
Syndicat Mixte du Traitement des Déchets
du Bassin Est du Béarn

Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Publié le 22/02/2023

ID : 064-256404484-20230221-ROB2023-DE

S²LOW

Extrait du registre des
délibérations
Comité Syndical
Séance du mercredi 8 février 2023

Date de convocation : mercredi 1^{er} février 2023

Séance tenue à 18h30 sous la présidence de Madame Monique Sémavoine, Présidente de Valor Béarn, au Pavillon des Arts.

Étaient présents : Mme Sémavoine, M. Cuyaubé, M. Casabonne, M. Capéran, M. Setier, M. Aurisset, M. Brière, M. Calderoni, M. Castet, M. Castets, M. Cazet, M. Chagot, M. Lacoste, M. Marque, M. Massignan, Mme Ponneau, M. Soler, M. Tucou.

Étaient excusés : M. Martin, M. Barban, M. Bernet-Urieta, M. Bernos, Mme Bonnemason-Carrere, M. Buron, M. Chenneviere, M. Coustet, M. Denax, M. Faure, M. Ferrato, M. Fourquet, M. Lannes, M. Lasserre, M. Perez, M. Virto.

Étaient représentés : M. Dudret (représenté par Mme Sémavoine).

N°2: RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 du CGCT,

Considérant qu'aux termes du texte susvisé, un rapport d'orientations budgétaires doit avoir lieu au sein du Comité Syndical dans les deux mois précédant le vote du budget primitif,

Comité syndical du Mercredi 8 février 2023

Envoyé en préfecture le 21/02/2023

Reçu en préfecture le 21/02/2023

Publié le

S²LO 

ID : 064-256404484-20230221-ROB2023-DE

Vu la note d'orientations budgétaires et financière pour l'exercice 2023, présente délibération conformément à la réglementation en vigueur,

Ainsi, après avis favorable du Bureau du 26 janvier 2023, il appartient au Comité Syndical :

- **De prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2023 à la suite de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires figurant dans la note de présentation.**

suivent les signatures,

pour extrait conforme

Pour la Présidente et par délégation

Le Vice-Président

Signé électroniquement par : Michel CUYAUBE

Date de signature : 21/02/2023

Qualité : Signature pour La Présidente de Valor Bearn et par délégation, Le Vice-Président

Michel CUYAUBE

Comité syndical du Mercredi 8 février 2023